



NEGOCIATION SALAIRES CLAUSE DE REVOYURE 29 SEPTEMBRE 2004

L'accord sur les salaires de mars comporte une clause de revoiture au cas où l'augmentation du SMIC serait supérieure à 5.5 %.

Le SMIC a augmenté de 5.8 %.

La direction nous a convoqués à une négociation conformément à l'accord. Après avoir fait un historique de la société, tant en résultats qu'en coût, celle-ci nous a annoncé : **L'impossibilité de respecter l'accord de mars concernant les salariés non impactés par le SMIC (je veux parler des 1.5 % d'augmentation que ces salariés auraient dû avoir).**

POURQUOI CE RETOUR EN ARRIERE ???

La direction justifie son refus à toute augmentation de cette catégorie de salariés par le dépassement de 0.3 % d'augmentation des 80 % des salariés qui sont au SMIC qui, à elle seule, représente le coût de 1.5 % d'augmentation des 547 salariés non impactés par le SMIC.

Cette mesure, qui permet à la direction de donner aux 547 salariés non impactés par le SMIC : « **ZERO EUROS** » pour l'année 2004, nous la devons à nos chères organisations signataires de l'accord sur les salaires de mars, vous le savez : la bande des quatre : FO, UNSA, CFTC et AUTONOME.

A l'heure actuelle, le club des quatre s'interroge sur les modalités d'annonce à leurs adhérents sur l'énorme augmentation qu'ils leur ont obtenue ?????

N'hésitez pas à les remercier lors de leur passage dans vos établissements ou quand ils vous interpellent pour vous demander si la CFDT s'occupe bien de vous ?

La CFDT, contrairement à ces donneurs de leçons, ne signe pas n'importe quoi, n'importe comment, même si cela ne fait pas plaisir à la direction. Notre objectif, nous CFDT, contrairement à certains, est de privilégier l'intérêt des salariés



Le Parti Pris de la Solidarité
L'efficacité à vos côtés

Vos délégués CFDT

Jacques SOLER - Cafétéria VALENCE SUD
) : **06.74.41.79.48**

Serge NARDELLI – Cafétéria AIX EN PROVENCE SM
) : **06.12.94.52.69**

Céline SEBIE – Cafétéria PAU-LONS SM
) : **06.71.60.86.63**

Magali VIDAL – Cafétéria NÎMES VIGNOLES
) : **06.62.01.60.95**